Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Organisme de gestion des bassins versants

Rivières de la ZONE ETCHEMIN & LÉVIS-EST

Suivi des compensations environnementales réalisées en 2011 pour le Développement des Pierres à Saint-Henri

Compte-rendu

Juin 2012

CBE, 2012

584, Route Bégin Suite 205| Saint-Anselme (Québec) G0R 2N0

Tél. : 418.885-0043 | Téléc. : 418. 885-1408

SUIVI DES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. But du projet

À la demande de Madame Annie Taillon, chargée de projet senior au sein du *Groupe-conseil Roche Ltée*, de Mme Johanne Labbé et de M. Mathieu Buteau, propriétaires du Développement des Pierres à Saint-Henri, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)* a réalisé deux plantations comme projets de compensations environnementales au Développement des Pierres en 2011. Un suivi des compensations a été fait le 30 mai dernier par le CBE et en voici le compte-rendu.

2. Description des sites

Site 1
Les travaux se situent sur le lot 4 619 275 longeant un ruisseau près du chemin Bord-de-l'eau, en la Municipalité de Saint-Henri (MRC de Bellechasse). Le cours d'eau est situé à 46° 41' 25,88" N et 71° 04' 50,14" O et la plantation a été réalisée en berge, sur la rive droite (voir l'annexe 1). Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité *4b* et le sol a une granulométrie loameuse-grossière.

Site 2
Les travaux se situent sur le lot 3 355 039 longeant la rivière Etchemin près de la route du Président-Kennedy, toujours à Saint-Henri. La plantation a été réalisée en rive gauche du cours d'eau, voir l'annexe 2. Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité *4b* et le sol a une texture variable.

3. Travaux effectués

Site 1
En 2011, 150 arbustes ont été plantés en berge du ruisseau : 60 cornouillers stolonifères, 45 spirées à larges feuilles et 45 saules discolores. De plus, 12 chênes rouges ont été plantés sur le replat du talus.

Au printemps 2012, un certain nombre de végétaux ont été commandés en prévision de remplacements des mortalités. Plus tard, il est apparu que seulement quelques arbustes n'avaient pas survécu.

Nous avons planté tous les arbustes quand même, soit : 6 cornouillers stolonifères, 4 spirées à larges feuilles et 2 saules discolores (figure 1). Concernant les arbres, ils étaient tous vivants. Nous avons donc seulement procédé à une taille d'entretien des arbres et planté les

Figure 1. Saule discolore
CBE, 2012

Figure 2. Arbre coupé
CBE, 2012

2 chênes près de ceux de l'an dernier. La carte à l'*Annexe 1* montre l'emplacement de la plantation.

Nous avons remarqué que des arbres ont été coupés en bordure du cours d'eau en bas du site de plantation (figure 2). De plus, la barrière à sédiments a été roulée et mise plus loin. Nous ne savons pas si ces actions étaient autorisées ou non, mais nous mentionnons nos observations dans le présent document afin d'assurer la transparence des actions sur le site de compensation environnementale.

Figure 3. Barrière à sédiments déplacée CBE, 2012

Site 2

En 2011, 60 érables argentés et 60 saules noirs furent plantés sur la rive gauche de la rivière Etchemin. Également, 120 cornouillers stolonifères avaient été placés dans la berge. En 2012, ce sont 6 érables argentés, 5 saules de l'intérieur et 12 cornouillers qui ont été plantés pour remplacer les pertes de l'an dernier. Nous n'avons pas pu trouver de saule noir dans les pépinières commerciales cette année, c'est pourquoi nous l'avons remplacé par le saule de l'intérieur.

Figure 4. Érable argenté remplacé CBE, 2012

Sur le site, nous avons observé la présence de la Renouée japonaise *Fallopia japonica*, une plante envahissante originaire d'Asie. L'Union internationale pour la conservation de la nature l'a inscrite sur la liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. En effet, en empêchant les autres espèces de pousser, elle appauvrit la biodiversité et menace l'équilibre des écosystèmes. Présentement, il n'existe aucune façon efficace de l'éradiquer. Par contre, si vous décidez de la couper, il est nécessaire de se débarrasser des plants en les brulant ou en les faisant sécher. (Nature-Action Québec, 2011)

Figure 5. Présence de Renouée japonaise CBE, 2012

RÉFÉRENCES

Brochu Véronique, 2010. Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres à Saint-Henri, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 6 p.

Brochu Véronique, 2011. Stabilisation en berge d'un cours d'eau à St-Henri. Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 4 p.

Nature-Action Québec, 2011. La Renouée japonaise. Ville de Lévis.

ANNEXE 1

CARTE DE LOCALISATION

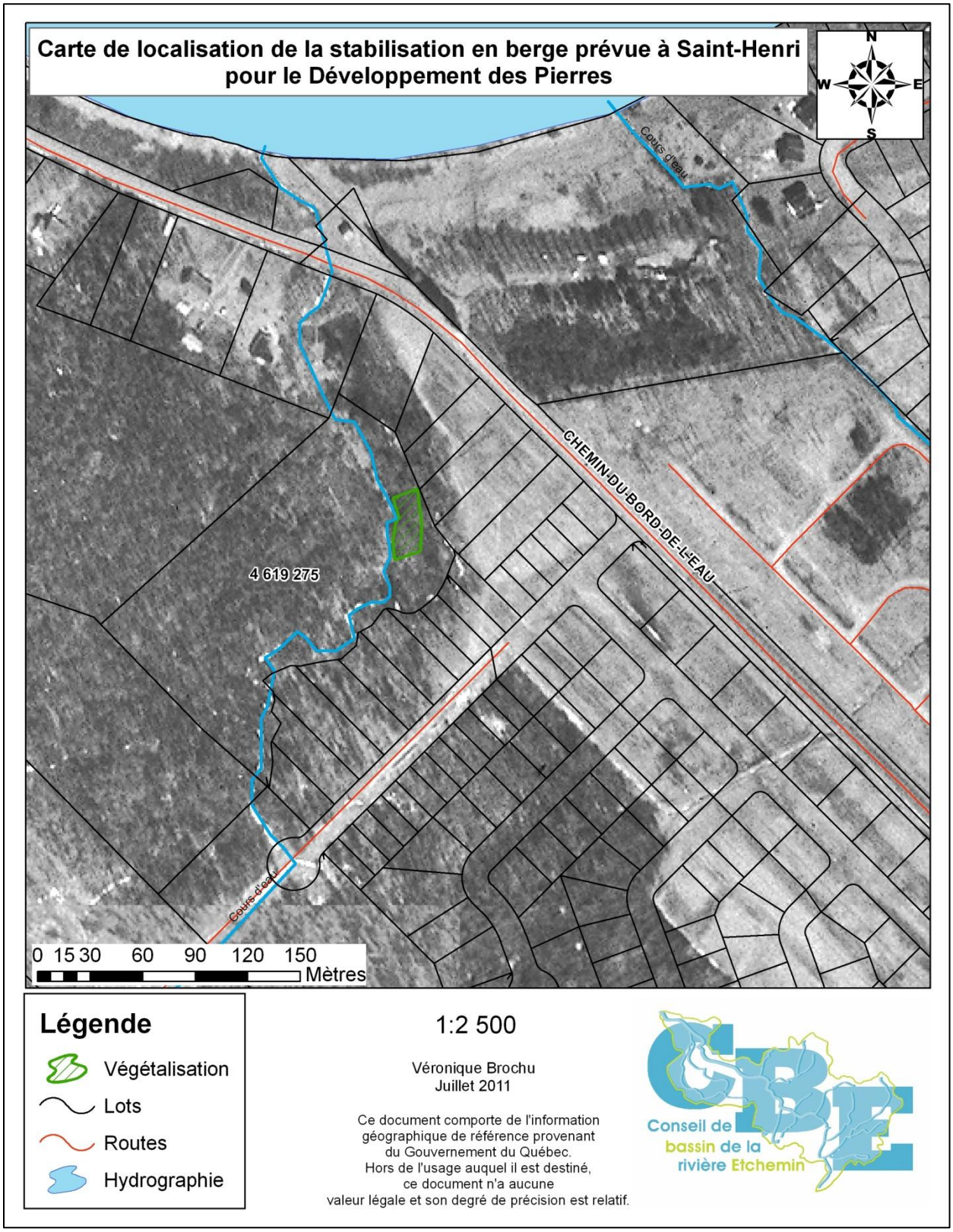

ANNEXE 2
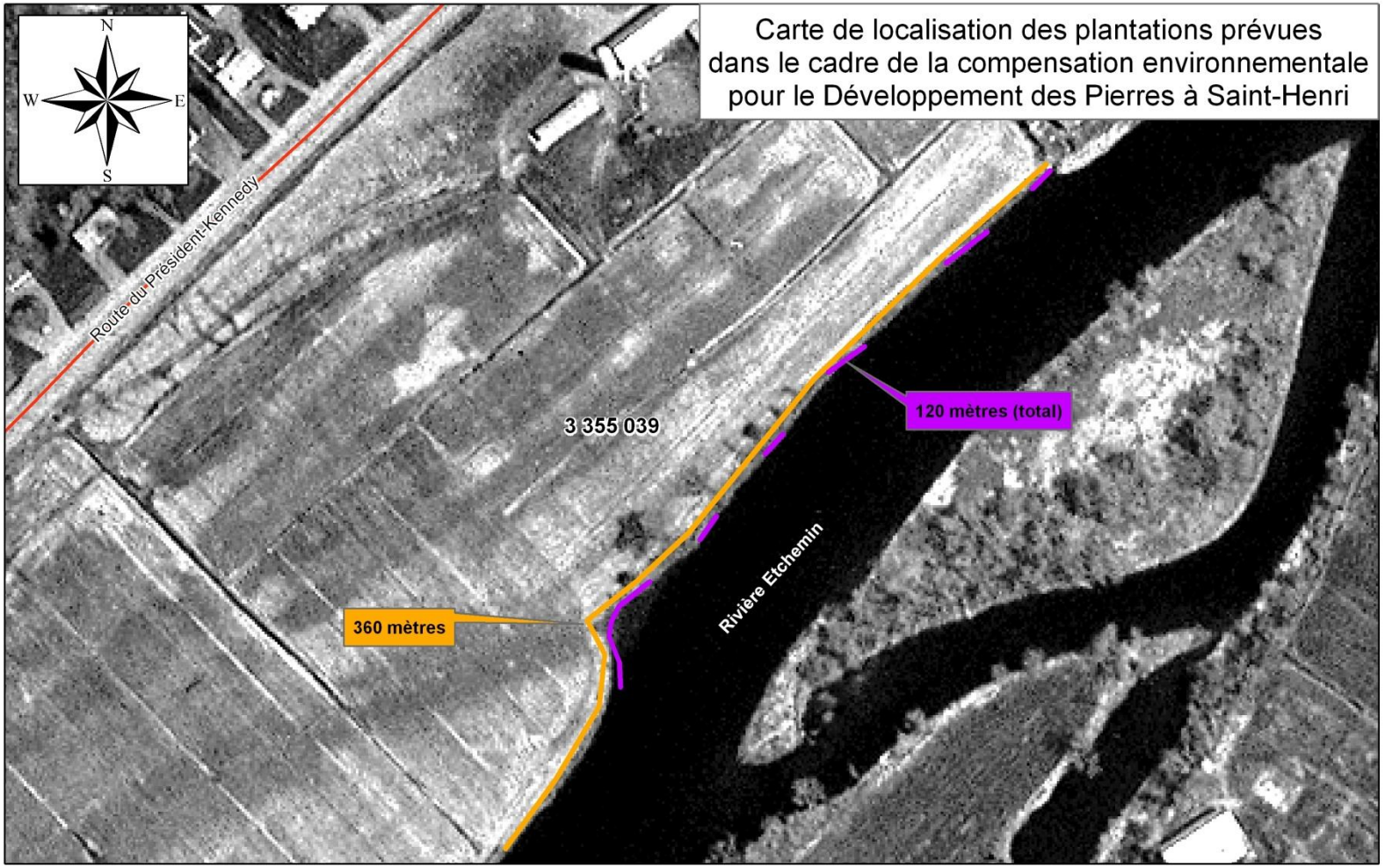
CARTE DE LOCALISATION